

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 13 novembre 2019 – PARIS - DGER

Le quorum est atteint avec 17 établissements votants et l'assemblée est ouverte à 14h.

1- Etat de réalisation des axes stratégiques de France EUROPEA par Claudine LE GUEN, présidente :

Claudine Le Guen débute la réunion en rappelant les décisions stratégiques prises lors de l'Assemblée générale de novembre 2017 et en soulignant le chemin effectué depuis que ces priorités ont été fixées. Ces axes stratégiques ont été votés en AG à Nantes, à l'automne 2017.

a) Elle rappelle ainsi les grandes **orientations à court terme** (2018 - 2019) avec l'appui donné pour la validation du projet de mobilité **MOKACERT 2.0** porté par l'EPLEFPA de Seine Maritime – Naturapôle. La mise en œuvre du projet couvre la période du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2021.

L'organisation du **séminaire 2018 d'Europea International**, ouverts aux adhérents de France EUROPEA (FE) a constitué un autre point important. L'événement s'est tenu à Blainville-sur-Mer du 1^{er} au 7 avril 2018 et a rencontré un beau succès.

Concernant **l'aide à l'écriture des projets Erasmus pour l'année 2019 - 2020**, autre axe retenu, l'intervention d'Anne-Sophie GOYON chargée de mission Erasmus a été organisée lors de cette assemblée générale pour une présentation des projets de type KA2, à destination des établissements souhaitant faire partir des groupes-classes ou organiser des échanges.

b) Claudine LE GUEN rappelle ensuite **les priorités retenues à moyen terme**. Le contexte des consortiums créés en région questionne l'association sur son positionnement, quant à la poursuite d'écriture de projets groupés de mobilités. Il faut peut-être laisser la place à ces consortia et se tourner vers d'autres types de projets tels **les KA2 : partenariats stratégiques pour l'innovation ou l'échange de pratiques**.

Sophie BLAINVILLE coordinatrice de l'association présente ainsi le thème du projet qui pourrait être déposé en mars 2020. Une réunion de bureau a déjà eu lieu en octobre 2019 pour réfléchir à son contenu : des pistes sont à approfondir :

- échanger entre plusieurs pays sur les pratiques liées aux préparations aux mobilités sortantes, ainsi qu'à l'accueil de mobilités entrantes.
- développer des approches innovantes dans la préparation des mobilités sur le plan pédagogique, linguistique et interculturel.
- travailler sur une co-formation des formateurs en y associant les équipes encadrantes et tous les personnels.

France EUROPEA serait donc le porteur de projet KA2. Les personnes présentes manifestent de l'intérêt pour cette orientation proposée. C'est l'ensemble des acteurs éducatifs qui sont potentiellement concernés en établissement.

c) Enfin pour **le long terme**, il est prévu **l'organisation du séminaire EUROPEA International en 2022** en France, en lien avec un rassemblement de jeunes européens. Une idée de lieu est donnée : la ville de Strasbourg, beau symbole. Le séminaire se tiendra au printemps 2022, ce qui signifie qu'il faudra très vite s'y atteler.

Enfin Claudine réitère **la volonté de professionnaliser les équipes coop inter dans les EPL**. Les projets ne doivent pas reposer sur une seule personne. Pour le bon déroulement du projet Mokacert 2.O, il est nécessaire de travailler en équipe.

2- Point sur les projets groupés par Sophie BLAINVILLE WELLBURN, coordinatrice nationale

Une JTPE a été organisée le matin même pour les membres du consortium MOKACERT 2.0 et animés par l'EPL de Seine-Maritime (Amandine REVET (cheffe du projet MOKACERT 2.0) et Olivier PENNAMEN (enseignant de l'EPL et co-animateur du projet)). Dans le souhait réaffirmé de régionaliser les réseaux d'adhérents (situés principalement dans l'ouest de la France et dans le sud), il sera proposé des réunions supplémentaires aux 14 établissements n'ayant pas pu participer aux JTPE de ce matin. La date du 13/12 au lycée de Carquefou est retenue sur la tranche : 10 – 16h. Le jeudi 16 janvier, une autre réunion aura lieu au lycée de Sète, sur le même créneau horaire. Il est important que l'ensemble des membres du consortium puisse participer à ces réunions pendant lesquelles beaucoup de précieuses informations sont fournies.

3- Informations et actualités d'Europea International par Jean-Marie SEBIRE et Muriel ROCHER, vice-président.e.s

Jean-Marie et Muriel ont évoqué leur participation au séminaire d'Europea International (regroupant toutes les Europeas) qui s'est tenu en Finlande du 17 au 20 septembre 2019. Ludovic TRIQUET, trésorier de l'association, était aussi présent à ce symposium. Le séjour s'est très bien déroulé, les participants ont alterné quelques visites culturelles et de nombreux ateliers de travail de réflexion sur l'avenir de l'enseignement agricole et de l'attractivité des métiers « verts ».

L'AG d'Europea International a insisté sur la recherche de pays, organisateurs de concours d'Agrolympics en direction des jeunes. Il est possible d'obtenir une aide financière à hauteur de 5 000 euros au pays qui souhaiterait héberger les jeux chez lui, moyennant un dossier de présentation de l'organisation.

Les prochaines assemblées d'Europea International auront lieu du 18 au 22 mai 2020 à Murcia (Espagne).

4- Point financier par Ludovic TRIQUET, trésorier

Ludovic Triquet, présente le budget provisoire 2019 de l'association en soulignant la ligne séminaire « Europea International » avec une dépense s'élevant à 6000 euros, pour des déplacements vers le symposium en Roumanie et en Finlande, pays plus lointains et donc plus coûteux. Il rappelle que lorsque c'est prévu par les organisateurs du séminaire, des jeunes peuvent participer à ces meetings et notre association nationale peut financer ces déplacements (à hauteur de 250 euros maximum par jeune et sur présentation de justificatifs). C'est pourquoi, selon la décision débattue et votée en AG 2018, les frais de déplacements nationaux, aux AG et aux JTPE ne sont plus remboursés aux adhérents, ils sont plutôt réservés aux jeunes souhaitant participer à un séminaire européen ; Ce fut le cas de deux élèves du lycée de Brette-Les-Pins, qui ont assisté au symposium en Autriche et sont venus témoigner de leur expérience à l'AG suivante, mais également des quatre lycéens de Quessoy qui se sont rendus aux AGROLYMPICS en Pologne.

L'association ne peut compter que sur les adhésions de ses membres pour fonctionner, ce qui limite sa marge de manœuvre dans un contexte de nombre d'adhérents plutôt à la baisse.

5. Élections des membres du bureau par James AUBRY

L'assemblée générale s'achève sur les votes du renouvellement du bureau de l'association. Il y a trois postes à pourvoir : président, vice-président et secrétaire-adjoint.

Claudine Le Guen présidente, arrive au terme de son mandat ; étant maintenant directrice de l'EPL du Rheu qui lui, n'est pas actuellement adhérent de l'association, elle souhaite adhérer en tant que membre individuel, laisser son poste de présidente et candidate sur celui de secrétaire adjointe.

Pas de vote contre. Les postes de président et de vice-président sont vacants.

Le poste de président devra être pourvu à l'assemblée générale de printemps dont la date retenue en séance est le mercredi 18 MARS 2020. Le lieu restant à déterminer.

16h 50 : l'assemblée générale a épuisé l'ordre du jour et se clôt.